

Marmande,
le 21/05/2024

**Maison
du développement**

Place du marché
BP 70305 47213
Marmande Cedex.

Tél. 05 53 64 40 46
Fax. 05 53 64 40 91
vga@vg-agglo.com

www.vg-agglo.com

Communiqué de Presse

**Signature de la convention 2024-2027
entre Val de Garonne Agglomération
et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Nouvelle-Aquitaine Lot-et-Garonne**

Les deux partenaires unissent leurs compétences complémentaires et ciblent ensemble de nouveaux leviers de développement, au profit des entreprises artisanales en Val de Garonne.

Cette nouvelle convention 2024-2027, dite « d'objectifs et de moyens », illustre pour Val de Garonne Agglomération la dynamique de la construction de sa feuille de route économique 2024-2030.

Elle représente pour l'intercommunalité un engagement financier de 22 500 € (7 500 € par an, pendant 3 ans).

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine Lot-et-Garonne (CMA NA 47) accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis la création jusqu'à la transmission de l'entreprise.

En nouant cette convention, la CMA NA 47 vise à renforcer la synergie entre les deux institutions, pour soutenir pleinement l'essor des entreprises artisanales du territoire. Avec pour objectifs, de faciliter leur quotidien, les accompagner dans leurs projets de croissance et promouvoir l'excellence de l'artisanat local.

4 thématiques, 5 actions phares

- ✓ **La création/reprise/transmission d'entreprise**, avec une soirée de la transmission en Val de Garonne, en novembre 2024,
- ✓ **La transition énergétique et le développement durable**, avec en particulier un accompagnement sur :
 - la structuration d'une filière de l'éco-construction/éco-rénovation (*cf. communiqué de presse du 16 mai 2024*),
 - la gestion des biodéchets,
- ✓ **Le soutien aux entreprises de proximité** avec le lancement du nouveau label « Vivons Local, Vivons Artisanal »,
- ✓ **Le soutien au développement d'une filière « Alimentation saine, durable et gourmande »**, notamment par le développement du label "Artisans Gourmands" auprès des entreprises des métiers de bouche. NB : en 2024, uniquement 2 "artisans gourmands" en Val de Garonne (Maison Fronteau et le Petit Gascon à Tonneins) sur les 18 référencés au niveau départemental.

Et des permanences en Val de Garonne

Rappelons que la CMA NA 47 propose des permanences dans les locaux de Val de Garonne Agglomération :

- ✓ rue Toupinerie tous les mardis,
- ✓ 2 fois par mois en pépinière Eurêka.

Contacts Presse

Val de Garonne Agglomération - lduplaa@vg-agglo.com – 05 53 64 83 76
– 06 76 96 77 52

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine Lot-et-Garonne -
judith.vilounsy@cma-nouvelleaquitaine.fr - 06 45 50 59 54